

• Compte-rendu du Congrès	2
• Interview : Mon 1 ^{er} congrès Sup'Recherche-UNSA	4
• Table-ronde au Congrès de Tours	7
• Conférence-Débat au Congrès de Tours	9
• En brèves...	
> Congrès de Tours Les retraités aussi...	12
> Gratuité des musées et monuments nationaux	12
• Nouveau bulletin d'adhésion	13
• Note de lecture	15



Edito

Congrès et élections : prendre et reprendre souffle démocratique

Le congrès d'un syndicat constitue toujours un moment essentiel de sa vie démocratique. C'est un temps de pause et d'introspection qui permet de dresser le bilan du travail accompli au cours des années écoulées, d'analyser les profondes évolutions qui traversent l'enseignement supérieur et la recherche, mais aussi de nourrir la réflexion collective sur les défis à venir. Moment de respiration démocratique autant que d'inspiration pour l'avenir, il offre aux militants l'occasion de débattre, de confronter leurs analyses et de définir ensemble les orientations qui guideront notre action dans les années à venir.

À quelques mois des élections professionnelles, notre responsabilité collective est plus importante que jamais. Élus co-secrétaires généraux pour conduire ensemble l'action de notre organisation durant cette période décisive, nous poursuivrons notre engagement au service des personnels, de la défense des libertés académiques

et du renforcement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sup'Recherche-UNSA demeure le syndicat de toutes celles et tous ceux qui font vivre l'enseignement supérieur et la recherche et, au sein de l'UNSA Éducation, porte la voix des professionnels attachés à la liberté académique, valeur essentielle de notre démocratie et fondement de l'université.



Virginie Saint James
Secrétaire générale



Ben Ali Cherif
Secrétaire général

Un congrès sur de multiples fronts



Le Congrès de Tours, qui s'est déroulé les 19 et 20 mars derniers, a pleinement tenu ses promesses. Il a constitué à la fois un temps de bilan, de réflexion collective et de préparation de l'avenir. Il a mis en lumière les efforts accomplis ces dernières années, dont les résultats se traduisent par une progression régulière de notre syndicalisation et par la confiance croissante que nous accordent nos collègues. Cette dynamique témoigne de la pertinence de notre conception d'un syndicalisme indépendant, exigeant, réformiste et constructif. Elle reflète également notre engagement constant à défendre les personnels et à faire vivre, aussi longtemps que cela a été possible, les promesses de la Loi de programmation de la recherche, dans un contexte budgétaire et politique qui en a progressivement affaibli la portée.

Plus que jamais, notre organisation demeure à l'écoute des personnels et pleinement mobilisée pour la défense de leurs droits, de leurs carrières et de leurs conditions de travail. Cette proximité avec le terrain constitue l'une de nos principales forces. Elle se traduit notamment par le succès rencontré par notre cellule « SOS Demande d'aide Syndicale » et sollicitée par un nombre croissant de collègues confrontés à des situations individuelles complexes. Reclassements, carrières, mobilité, conditions de travail, procédures administratives ou situations de souffrance professionnelle : nos équipes apportent chaque jour un soutien concret, réactif et reconnu.

Face aux transformations majeures qui affectent notre secteur, notre organisation entend être pleinement force de proposition. La territorialisation progressive de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue l'un des enjeux majeurs des prochaines années. Afin d'accompagner au mieux cette évolution, plusieurs secrétaires nationaux se

sont vus confier des responsabilités spécifiques sur ces questions, avec pour objectif de renforcer notre présence sur le terrain et d'apporter des réponses adaptées aux réalités des établissements et des territoires.

Au cours des derniers mois, Sup'Recherche-UNSA s'est fortement mobilisé sur de nombreux dossiers stratégiques pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nous avons notamment pris une part active aux Assises du financement des universités en présentant une contribution écrite ambitieuse visant à promouvoir un modèle de financement plus juste, plus transparent et plus soutenable. Notre proposition repose sur un principe fondamental : la sanctuarisation de la masse salariale. Chaque université doit pouvoir disposer des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions de formation, de recherche et de service à la société, en tenant compte de ses spécificités, de ses publics et des réalités de son territoire.

Sup'Recherche-UNSA a également apporté une contribution écrite à la commission d'enquête sénatoriale sur la capacité des universités françaises à garantir l'excellence académique du service public de l'enseignement supérieur. À travers ce travail, nous avons défendu une conception exigeante de l'excellence universitaire, fondée non seulement sur la qualité de la recherche et des formations, mais aussi sur les conditions de travail des personnels, les libertés académiques, l'égalité d'accès aux études supérieures et l'attribution de moyens à la hauteur des missions confiées aux établissements. Nous avons rappelé que l'excellence des universités françaises repose aujourd'hui avant tout sur l'engagement remarquable des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs,



des doctorants, des vacataires et des personnels administratifs et techniques, trop souvent contraints de compenser par leur dévouement les insuffisances du financement public.

Le Congrès de Tours a par ailleurs affirmé notre volonté d'investir pleinement les grands défis contemporains, qu'il s'agisse des transitions environnementales, des mutations technologiques ou encore des bouleversements induits

par l'intelligence artificielle. La création de l'Observatoire de l'Intelligence Artificielle de Sup'Recherche-UNSA s'inscrit pleinement dans cette ambition. Cet observatoire a vocation à éclairer les débats, à analyser les impacts de l'IA sur les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, et à formuler des propositions afin que ces transformations se réalisent au service des personnels, des étudiants et du service public.



Interview

Mon 1^{er} congrès Sup'Recherche-UNSA



Nous recueillons les impressions de deux collègues, l'un PR, l'autre MCF, l'un continental, l'autre ultra-marin, l'un en SHS, l'autre en sciences expérimentales, qui participaient à Tours à leur premier congrès.

Isabelle Moine-Dupuis : *Comment et pourquoi avez-vous eu envie de participer au congrès de votre syndicat, Sup'Recherche-UNSA ?*

M.T : Pour ma part, ce sont les collègues de la section locale de mon université qui me l'ont proposé. Comme je suis impliqué dans le syndicat au sein de mon établissement depuis plusieurs années, ils ont pensé que cette expérience pouvait m'intéresser. J'étais curieux de découvrir cet exercice et j'y voyais aussi l'occasion d'échanger avec des collègues d'autres établissements et d'autres disciplines, afin d'avoir une vision plus globale des problématiques qui concernent l'ensemble de la communauté universitaire.

R.C. : En ce qui me concerne, je suis correspondant local en Guyane pour une unité de recherche. Après avoir sollicité Jean-Pascal Simon au sujet d'une problématique locale concernant un collègue, il m'a proposé de découvrir le fonctionnement du congrès du syndicat. J'ignorais même que je pouvais y participer en présentiel. Il m'a mis en relation avec notre collègue chargée de la comptabilité, ce qui a permis d'organiser ma venue.

Cette participation m'a permis de découvrir les différentes activités du syndicat et de comprendre concrètement comment se déroule un congrès. J'y ai trouvé beaucoup d'intérêt. Cela a également constitué une véritable ouverture pour moi. J'ai adhéré à Sup'Recherche il y a deux ans, mais je ne m'étais pas encore pleinement investi dans mon rôle de syndiqué.

I.M.D : *Quelle a été votre impression générale de ce premier congrès ? Correspondait-il à ce que vous imaginiez ?*

R.C. : Pour une première expérience, j'ai trouvé cela très intéressant. J'ai découvert des sujets que je maîtrisais peu, notamment le rôle des CSA [comités sociaux d'administration : NDLR] universitaires et du CSA ministériel (CSA MESR). J'apprends encore progressivement le fonctionnement de ces instances.

Ce qui m'a particulièrement marqué, c'est le travail autour des motions et des textes soumis au congrès. J'ai trouvé cela très révélateur de l'activité syndicale et des revendications qui peuvent être portées collectivement. Cet aspect m'a particulièrement convaincu.

M.T : Pour ma part, je suis arrivé sans idée préconçue, même si mes collègues m'avaient déjà expliqué le déroulement général d'un congrès. J'ai préféré découvrir les choses par moi-même.

J'ai été très heureux de cette expérience. Ce qui m'a particulièrement plu, c'est la richesse des débats. Les échanges ont été d'une grande qualité. J'ai également beaucoup apprécié l'esprit de camaraderie qui régnait tout au long du congrès.

C'était mon premier congrès et j'ai été particulièrement sensible à l'accueil réservé aux nouveaux participants. Les collègues plus expérimentés ont pris le temps de nous



intégrer, de nous expliquer le fonctionnement et les enjeux du congrès. Cela a largement contribué à rendre cette expérience très positive.

I.M.D : *Quels sont les souvenirs les plus marquants que vous retenez de ce congrès ?*

M.T. : *Je commencerai par évoquer le dîner dans ce très bon restaurant troglodytique dont j'ai malheureusement oublié le nom ! Je plaisante, mais seulement à moitié, car ces moments plus informels sont aussi des occasions privilégiées d'échanges entre collègues.*

Au-delà de cela, il m'est difficile d'isoler un moment particulier tant l'ensemble du congrès m'a intéressé. J'ai trouvé les débats et les conférences particulièrement enrichissants.

Je retiendrais également les informations et les conseils relatifs aux prochaines élections professionnelles. Comme nous allons y participer dans nos établissements respectifs, ces échanges ont été particulièrement utiles pour comprendre les enjeux et préparer la campagne à venir.

R.C. : *Je te rejoins. Les repas, qu'il s'agisse du dîner ou des déjeuners, ont constitué des moments importants. Ils m'ont permis de découvrir les collègues en dehors du cadre strictement syndical et d'échanger sur leurs activités dans leurs établissements respectifs.*

J'ai également apprécié la disponibilité des collègues et leur volonté d'expliquer les choses sans présupposer que tout le monde disposait des mêmes connaissances. Les présentations réalisées, notamment par Ben [Ali Cherif] et Virginie [Saint James], étaient très claires et très motivantes. Elles m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement du syndicat et l'intérêt de l'engagement syndical.

I.M.D : *Vous évoquez des collègues « sans préjugés ». Que voulez-vous dire par là ?*

R.C. : *Je pensais au fait que chaque militant connaît avant tout sa propre situation locale, son établissement et*

ses combats. Je craignais que chacun reste centré sur ses problématiques. Or, j'ai découvert des collègues très ouverts, soucieux d'expliquer leur réalité tout en étant à l'écoute de celle des autres. Cela a favorisé de véritables échanges.



I.M.D. : *Avez-vous trouvé ce que vous étiez venus chercher ? Seriez-vous prêts à participer à un prochain congrès ? Le recommanderiez-vous à d'autres collègues ?*

R.C. : *Oui, tout à fait. J'avais plusieurs interrogations sur l'organisation du syndicat et sur le fonctionnement des CSA. J'ai trouvé des réponses à ces questions.*

J'ai également beaucoup apprécié le travail autour des motions. Je ne mesurais pas auparavant l'importance de ce processus : discuter, amender, voter les textes. Cela permet de comprendre concrètement comment se construisent les positions du syndicat.

suite de l'interview ➤



Je recommanderais volontiers cette expérience à d'autres collègues, qu'ils soient adhérents, sympathisants ou simplement curieux. Beaucoup imaginent que tout est décidé à l'avance. Participer à un congrès permet justement de constater que les débats sont réels et que chacun peut contribuer à la réflexion collective.

M.T. : Je serais également très heureux de participer à un prochain congrès.

Je conseillerais cette expérience à tous les collègues intéressés par la vie syndicale. Le congrès permet de se tenir informé des grands enjeux du moment, des réformes en cours et des problématiques auxquelles nous sommes confrontés.

Mais son principal mérite est peut-être ailleurs : il permet de rompre l'isolement. Même lorsqu'on appartient à une section locale dynamique, on reste souvent concentré sur les difficultés propres à son établissement. Le congrès offre l'occasion de rencontrer des collègues venus de toute la France, de partager les expériences et de retrouver une énergie collective.

Dans un contexte parfois difficile pour l'enseignement supérieur et la recherche, j'y ai trouvé une forme de solidarité syndicale particulièrement stimulante.



I.M.D : *Avez-vous des suggestions pour améliorer les prochains congrès ?*

R.C. : *Honnêtement, je n'ai pas grand-chose à proposer. La seule piste qui me vient à l'esprit concerne la modernisation des votes. On pourrait peut-être expérimenter un système utilisant des QR codes.*

M.T. : *Pour ma part, j'ai trouvé l'organisation très bien rodée. Les débats sur les motions étaient structurés, les amendements clairement présentés, et l'ensemble du programme bien équilibré entre travail, conférences et moments d'échange informels.*

Très sincèrement, malgré mes efforts pour trouver des pistes d'amélioration, je n'ai pas identifié de changements majeurs à apporter.



Table-ronde au Congrès de Tours



Pour un co-pilotage territorial de l'enseignement supérieur et de la recherche :

...Place des Régions dans les Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP)

Les COMP, qui représentaient initialement 0,8 % de la dotation des établissements et passent à 100 % cette année, déplacent le pilotage de l'ESR d'une logique annuelle de subvention pour charge de service public vers une contractualisation pluriannuelle. La table ronde organisée dans le cadre de notre congrès a réuni à l'Université de Tours, Emmanuel Néron Professeur d'Informatique [U. de Tours] Vice-président du Conseil d'administration, chargé des moyens, des emplois et de l'immobilier, Frédéric Potier, délégué général Région de France et Jean-Pierre Chabriat, Conseiller régional de La Réunion, délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, autour de deux questions : la construction des COMP et la cohérence territoire / contrat. Un consensus net en ressort, accompagné de lignes rouges convergentes et de propositions opérationnelles.

➤ Un consensus de principe

L'État reste l'opérateur principal de l'ESR. Aucun intervenant ne défend un service public territorial ; aucun ne porte de vision fédéraliste. La sous-dotation chronique des universités (illustrée par les 30 M€ manquants à l'Université de Tours par rapport à la moyenne nationale par étudiant) ne saurait être compensée par les collectivités. La crainte commune est celle d'un transfert insidieux de charges non compensées (logement étudiant, Crous), à La Réunion, où l'Etat doit continuer à financer les observatoires nationaux.

➤ Un accueil prudent mais non hostile aux COMP

La philosophie des COMP - pluriannualité, diagnostic territorial, articulation mission nationale / ancrage territorial - est jugée vertueuse. Elle suppose toutefois trois conditions : des moyens adéquats (la préparation d'un COMP représenterait environ 4 % des ressources RH d'un établissement) ; un calage avec le CPER, aujourd'hui impensé, et avec la programmation européenne 2028-2034 ; un calendrier réaliste, alors que les rectorats - pilotes désignés du diagnostic territorial - apparaissent comme le maillon faible du dispositif.

➤ Trois lignes rouges convergentes

- **Pas de tiroir-caisse** : les régions refusent que les COMP servent à aligner mécaniquement leurs financements sur une stratégie unilatérale de l'État.
- **Pas de transfert non compensé** : le contexte budgétaire (~1 Md€ de contraction sur les budgets régionaux au PLF 2026) exclut toute reprise de compétences sans ressources associées.
- **Préservation de la liberté académique** : rappelée dans un contexte international préoccupant ; toute incursion politique régionale dans les libertés universitaires est exclue.

[suite de l'article ➤](#)



➤ Trois propositions opérationnelles structurantes

- **Conférence territoriale de financement de l'ESR** : mettre sur la table tous les financements (CPER, FEDER, Horizon Europe, fonds régionaux, État) pour construire de la cohérence et améliorer la compétitivité, particulièrement dans les outre-mer.
- **Observatoire territorial de l'ESR** : outil partagé de suivi des financements et des résultats, condition d'un véritable copilotage.
- **Méthode COMP régionale éprouvée** : accord-cadre, pose des objectifs respectifs, croisement et engagements financiers réciproques - appliquée avec succès aux six contrats régionaux de la Région Réunion (CNRS, IRD, IGP, CIRAD, INSERM, et bientôt IFREMER).

➤ Sortir de la logique d'appels à projets

La contractualisation pluriannuelle (3-4 ans, évaluation a posteriori) doit remplacer la prolifération des AAP régionaux annuels, vécus comme un gaspillage de temps de recherche. Cela ne dispense pas de l'ingénierie nationale et européenne : Horizon Europe, ANR et leurs cellules dédiées restent indispensables, à dimensionner avec discernement (privilégier des projets de taille intermédiaire plutôt que des dossiers pharaoniques).

➤ Gouvernance - désigner un pilote État au niveau territorial

La désynchronisation entre l'État déconcentré (préfet, recteur) et la collectivité régionale, illustrée à La Réunion par les calendriers parallèles de 2025 (plan logement étudiant, feuille de route ESR, SRESRI 2025-2035), appelle un copilotage État-Région clarifié. L'État doit désigner explicitement son pilote territorial - vraisemblablement le recteur - en bonne articulation avec l'autonomie des universités. Plusieurs outils prévus par les textes (pôles technologiques régionaux, programmes pluriannuels d'intérêt régional de recherche, Comité consultatif régional de recherche) restent insuffisamment mobilisés : les activer est un préalable à toute extension du copilotage.



➤ Sujets transversaux

- **Public / privé** : le critère « privé » seul ne qualifie pas un établissement. Logique de responsabilité territoriale (intégration au SRESRI) à concilier avec une exigence d'évaluation pour le financement public régional.
- **Déclin démographique** : horizon prévisible à 20 ans pour l'université, 12 ans pour le lycée. Effets en cascade (transports, logement, formation pro, santé) ; risque de fragilisation des petits centres universitaires ; piste de mutualisation des plateaux techniques des lycées.

➤ Conclusion

La généralisation des COMP ne réussira qu'adossée à un engagement maintenu de l'État, à des outils territoriaux partagés (conférence de financement, observatoire), à une méthode contractuelle pluriannuelle inspirée de l'expérience réunionnaise, et à un pilote territorial désigné.

La proposition d'un groupe de travail associant France Universités, Régions de France et les vice-présidents intéressés constitue le prolongement naturel de ce dialogue, dans la perspective d'un nouvel acte non de déconcentration, mais de décentralisation, d'autonomie et de coopération régionale.

Conférence-Débat au Congrès de Tours



Environnement & Enseignement Supérieur :

...Penser la durabilité et l'écologisation de ESR

Face aux préoccupations environnementales exprimées par de nombreux adhérents et sympathisants, Sup'Recherche-UNSA a lancé une enquête exploratoire visant à recenser les bonnes pratiques existantes dans les établissements de l'enseignement supérieur pour réduire l'empreinte écologique de nos missions d'enseignement et de recherche. Les premiers résultats ont été présentés lors de la Conférence-Débat organisée au Congrès de Tours en mars dernier.

➤ Un dérèglement climatique aux conséquences désormais irréfutables

Le 6^e rapport du GIEC (2023) ne laisse plus place au doute : le réchauffement climatique s'accélère et la responsabilité humaine est clairement établie. Certaines limites d'adaptation sont d'ores et déjà atteintes. La conclusion s'impose avec force : l'urgence d'agir, par une coopération internationale renforcée et une transition rapide vers des sociétés sobres en carbone, n'est plus une option mais une nécessité absolue.

➤ Les universités européennes face à l'enjeu de durabilité

L'Association Européenne des Universités (EUA) a mené une vaste enquête longitudinale auprès de 400 institutions réparties dans 43 pays de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Les résultats révèlent une dynamique encourageante : l'engagement des établissements s'est nettement renforcé depuis 2021, tant en nombre d'actions

qu'en intensité. Les universités adoptent des approches stratégiques et intégrées de la durabilité, allant au-delà des seules questions climatiques pour embrasser l'ensemble des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces initiatives reposent toutefois encore largement sur la volonté individuelle des acteurs, et le manque de financement demeure le principal frein identifié. Les établissements appellent à un soutien accru aux niveaux national et européen, alors que la Commission européenne travaille à définir un cadre politique post-2030 avec un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

➤ En France : un cadre national exigeant, une mise en œuvre encore inégale

En réponse à l'urgence climatique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Enseignement (MESRE) a imposé à tous les établissements l'élaboration d'un Schéma Directeur « Développement Durable et Responsabilité Sociétale » (DD&RSE) avant décembre 2024.

[suite de l'article ➤](#)

Au bilan de janvier 2026, si 80 % des établissements ont défini leur stratégie - soit 74 schémas produits -, l'engagement reste jugé hétérogène par le haut fonctionnaire ministériel en charge du dossier.

Les universités et écoles présentent des profils très contrastés : 21 % sont considérés comme structurés et matures, 34 % en phase de transition, 25 % porteurs d'engagements spécifiques, et 20 % accusant encore une importante marge de progression. À l'inverse, les Organismes Nationaux de Recherche (ONR) affichent une maturité bien plus avancée : 61 % sont structurés, 30 % en transition et seulement 7 % présentent des lacunes significatives. Les schémas directeurs s'articulent autour de quatre axes : empreinte environnementale, gouvernance, formation et recherche. Parmi les points faibles identifiés figurent l'insuffisance des moyens humains et financiers, la formation encore trop limitée des enseignants-chercheurs, et le déploiement incomplet du référentiel de compétences TEDS (Transition Écologique et Développement Soutenable) en 1^{er} cycle.

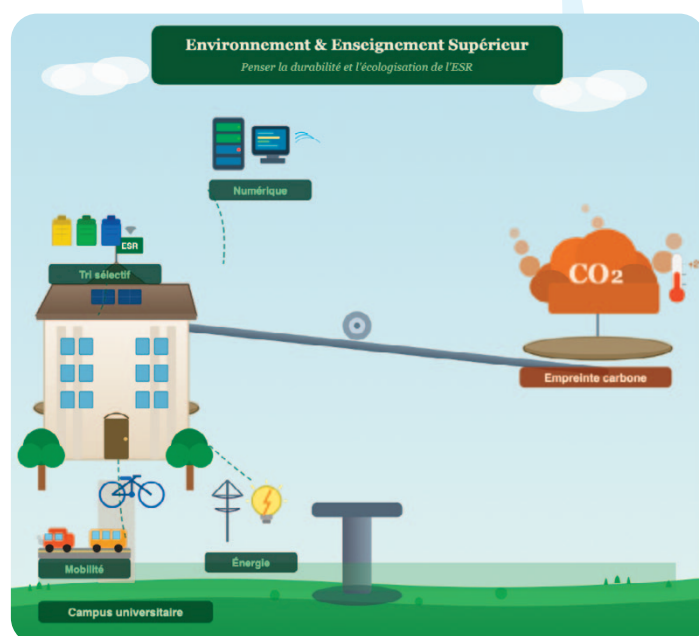
➤ Notre enquête syndicale : des avancées réelles, mais un angle mort réel

Quinze universités ont répondu à notre enquête, permettant de dresser un premier état des lieux des pratiques en place. Les résultats sont encourageants sur plusieurs points : deux tiers des répondants (66,7 %) déclarent avoir inscrit une stratégie bas carbone dans leur politique institutionnelle, et 60 % ont déjà intégré des enseignements dédiés au Développement Durable dans leurs maquettes pédagogiques.

Les actions les plus répandues concernent l'exploitation des bâtiments (60 % des établissements) et le tri sélectif bien déployé (66 %). Sur le plan de la mobilité durable, 53,3 % des établissements signalent des initiatives concrètes telles que : la prise en charge partielle des abonnements transports, l'installation de stations de vélos électriques en partage, la mise à disposition de bornes de recharge ou l'incitation au covoiturage.

En revanche, la sobriété numérique apparaît comme le parent pauvre des politiques environnementales : seuls

35,7 % des établissements déclarent des actions dans ce domaine, alors même que plusieurs répondants l'identifient comme une priorité personnelle. Ce chiffre interpelle, à l'heure où le numérique représente une part croissante de l'empreinte carbone de nos activités d'enseignement et de recherche.



En conclusion, les résultats de notre enquête confirment le constat dressé à l'échelle européenne et nationale : si les dynamiques d'écologisation de l'ESR progressent, elles demeurent trop souvent volontaristes, sous-financées et inégales pour répondre à l'ampleur de l'urgence climatique. C'est précisément pour accélérer cette prise de conscience collective que Sup'Recherche-UNSA s'est engagée dans cette démarche, dont l'aboutissement sera la publication d'un Vademecum recensant les actions concrètes de sensibilisation pour réduire les émissions de CO₂ dans nos activités professionnelles quotidiennes.

Marie Feliot-Rippeault



Défendre, éduquer, informer
les consommateurs

40ans

à vos côtés pour
**mieux vivre
le quotidien**

**27 Rue des Tanneries,
75013 Paris
01 44 53 73 93**

www.adeic.fr



ADEIC France

En tant qu'adhérent.e Sup'Recherche-UNSA, vous bénéficiez
automatiquement des services de l'Adéic. Renseignez-vous sur www.adeic.fr

Congrès de Tours

Les retraités aussi...

Six collègues retraités ont participé au congrès de Tours. Nous avons constaté, une fois de plus, que les « non actifs » sont encore très actifs au sein du syndicat. Chargés de mission ou membres du Conseil national, ils font vivre la cellule d'aide, contribuent à la rédaction du Sup'R Infos, suivent l'enregistrement des adhésions ou animent leur section d'établissement.

Les délégués de la section des retraités ont défendu plusieurs amendements sur des points importants de la motion de congrès, comme l'inscription des libertés académiques dans la constitution, le "crédit d'impôt recherche" ou le rôle de l'intelligence artificielle dans nos



métiers. Leur pas de côté permet une réflexion que les collègues actifs, le nez dans le guidon ou les mains dans le cambouis, s'ils préfèrent, n'ont pas toujours le temps de prendre.

Pendant les moments conviviaux, les aînés n'ont pas manqué d'évoquer quelques situations syndicales cocasses, vécues au cours de leur parcours militant.

Gratuité des musées et monuments nationaux

Le Pass Education est une carte gratuite délivrée par le ministère de l'Éducation Nationale aux personnels enseignants, encadrants et administratifs exerçant dans les établissements publics ou privés sous contrat. Il permet d'accéder gratuitement aux collections permanentes de plus de 160 musées et monuments nationaux.

Les personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ne bénéficient pas aujourd'hui de cet outil au service de l'enseignement artistique et culturel, **ce que Sup Recherche dénonce depuis sa création.**

Sachez cependant que si vous êtes affilié.e à l'Urssaf en tant qu'artiste-auteur, vous pouvez à ce titre bénéficier de cette gratuité sur présentation de votre certificat d'immatriculation.





INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom usuel

Nom patronymique

Prénom

Genre

Année de naissance

ADRESSE PERSONNELLE

Numéro / voie

Code postal

Ville

Pays

Tel. Portable

Courriel

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES ET STATUT

Situation ☐ Actif ☐ Retraité

Enseignant-chercheur ☐ PR ☐ MCF

Enseignant ☐ PRAG/PRCE ☐ PAST/MAST

Chercheur ☐ DR ☐ CR

Contractuel ☐ CDD ☐ CDI

Autre ☐ ATER ☐ Lecteur ☐ CIFIRES ☐ Autre situation

ADRESSE PROFESSIONNELLE

Etablissement

Numéro / voie

Code Postal

Ville

Pays

Courriel

Discipline

Section CNU

Section CNRS

Mandat électif national

Mandat électif local

VOTRE COTISATION

Elle donne droit à un reçu fiscal qui permet d'obtenir une **réduction d'impôts de 66% du montant versé au cours de l'année civile**. Elle donne accès aux publications de l'UNSA-Education et aux services d'une **association de consommateurs agréée** : l'Association de Défense, d'Education et d'Information du consommateur (ADEIC).

Vous pouvez nous soutenir par un don. La réduction d'impôts portera sur le montant total.

Je fais un don de :

Je suis actif

Votre indice (INM)	Cotisation
Inf. à 448 ou doctorant	90€
448-573	105€
574-749	150€
750-971	180€
972-1147	210€
Sup. à 1148	270€
contractuel	105€

Je suis retraité

Votre pension nette	Cotisation
Inf. à 2000€	90€
2000 à 2999 €	120€
3000€ et plus	180€

J'adhère à Sup'Recherche-UNSA pour cette année universitaire

Date Indice Montant

MODALITÉS DE PAYEMENT

- Paiement par paypal (CB) directement sur notre site : <https://sup-recherche.org/adhesion/> (Qrcode)
- Paiement par chèque à l'ordre de Sup'Recherche UNSA à adresser à Sup'Recherche-UNSA, 87 bis avenue Georges Gosnat, 94853 Ivry-sur-Seine. Cedex
- Paiement par prélèvement, voir page suivante



PAYEMENT PAR PRÉLÈVEMENT FRACTIONNÉ

Vous pouvez bénéficier du prélèvement fractionné de votre cotisation sur votre compte bancaire. Les prélèvements par seront effectués en janvier, en mars et en mai. Si vous choisissez ce dernier mode de règlement, veuillez nous retourner le Mandat de Prélèvement ci-dessous complété et **signé et accompagné obligatoirement d'un RIB**, ou d'un RICE, à administration@sup-recherche.org
Sauf avis contraire de votre part, le prélèvement automatique sera reconduit d'année en année pendant 4 ans. Après cette période un nouveau mandat vous sera proposé.



Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat Sup' Recherche à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Sup' Recherche.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

= dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,

= sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Païement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur		Identifiant Créancier SEPA : FR76ZZZ539999	
Nom Prénom *		Nom :	SUP' RECHERCHE UNSA Education
Adresse *		Adresse :	87 Bis Avenue Georges Gosnat
Code postal *		Code postal :	94853
Ville *		Ville :	IVRY SUR SEINE CEDEX
Pays *		Pays :	FRANCE

IBAN *

BIC *

Le (*) :

A (*) :

signature

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Note de lecture

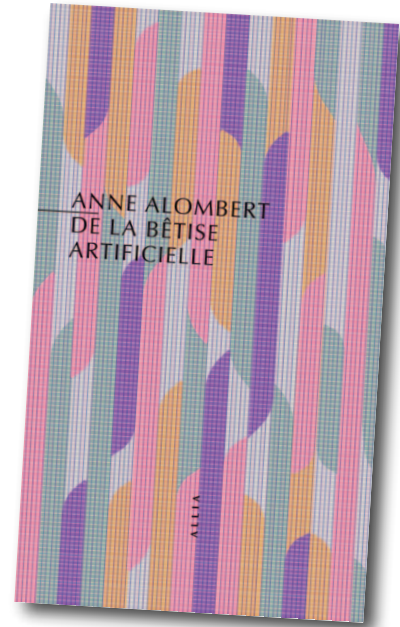
De la bêtise artificielle

Anne Alombert – Allia 2025

Le titre pourrait laisser imaginer une « diabolisation » de l'intelligence artificielle. Tel n'est pas le cas : l'auteure, philosophe spécialiste des technologies - a l'intelligence naturelle de prendre du recul, en replaçant le phénomène dans l'histoire des relations entre les capacités humaines et les différentes inventions ayant permis de l'assister (l'écriture notamment, que nul ne songerait à vouer aux gémonies, à commencer par les lecteurs du présent numéro !). Mais l'extrême rapidité du développement des IA laisse trop peu de temps à une prise de conscience des pertes pour gains, particulièrement en termes de capacités humaines, qu'elles peuvent engendrer.

Les IA rappellent les sophistes du Protagoras, « capables de réciter de manière très persuasive un discours qu'ils n'ont ni écrit ni compris et auquel ils n'accordent aucun crédit » (p. 34), alors que Socrate « s'efforce de poser des questions pour obliger ses interlocuteurs à penser » (p.36).

Ce sont alors des « semblants d'instruction » qui pourraient remplacer le savoir, si l'on confiait l'éducation exclusivement à cet outil. L'auteure fait aussi un très utile « pas de côté », qui devrait parler aux jeunes générations (mais également aux autres, pour autant qu'elles suivent un actuel événement sportif planétaire !). Un étudiant qui confie ses exercices à l'IA est ainsi justement décrit comme un footballeur qui enverrait un robot s'entraîner à sa place, et qui ne pourrait compter que sur ses propres capacités les jours de match !



NDLR. Et si le problème venait aussi de l'obsession de l'efficacité et de la réussite immédiate (ou de la peur de l'échec ?), du « culte » de l'urgence, qu'alimentent les plateformes, la pression sociale et familiale... toutes choses pour lesquelles l'intelligente artificielle paraît apporter une réponse rapide et en apparence indolore.

Isabelle Moine-Dupuis



Publication du Syndicat
Sup'Recherche-UNSA
87 Bis avenue Georges Gosnat
94853 Ivry sur Seine Cedex
• Tel : 01 58 46 14 86
• Courriel : sup-r@unsa-education.org
• Site Web : <http://www.sup-recherche.org>

Directeur de la Publication
Virginie Saint James

Rédaction
Isabelle Moine-Dupuis - Gérard Foucher

Secrétaire de rédaction
Mathilde Jauneau

Charte Graphique & Impression
TACTIC IMPRESSIONS - 01 39 86 19 08



La banque coopérative
de la Fonction publique

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77620 Champs-sur-Marne - SIREN n° 786 725 725 - RCS Meaux - Immatriculation ORFAS n° 07 027 135. Merci à Audrey, professeur des écoles, Marie-Elisabeth, infirmière anesthésiste, Gilles, jeune retraité de la Fonction publique et Jordan, surveillant pénitentiaire, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication. Communication à caractère publicitaire



Pour en savoir plus :



UN SYNDICAT
POUR MOI

Adhérer, c'est être plus forts ensemble !



Adhérer, c'est être plus forts ensemble !

<http://contact.unsa-education.com/contact.php>

